

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

AMENDEMENT

N ° AS1069

présenté par

Mme Lardet, Mme Lenne, Mme Riotton, Mme Toutut-Picard et M. Chalumeau

ARTICLE 16

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.